



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES MOTOS HORS ROUTE

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MOTOS HORS ROUTE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Samedi 19 mars 2022 à 13 h par visioconférence

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion par le président de l'assemblée
2. Signature des présences et vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 mars 2021
5. Suivi de l'assemblée générale annuelle du 20 mars 2021
6. Présentation du bilan financier au 31 décembre 2021
7. Nomination de la firme de vérificateurs pour l'année 2022
8. Élections
9. Commentaires et suggestions des membres
10. Mot de la fin
11. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion par le président de l'assemblée

Le président M. Alain Desmeules souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée. La réunion débute à 13h.

Le directeur général M. Benoit-Gilles Depont informe les membres présents que selon le Chapitre 2 Assemblées des membres, Article 7, point 7,2 des règlements généraux « Le président de la Fédération est désigné d'office président d'assemblée ».

2. Signature des présences et vérification du quorum

Le président M. Alain Desmeules prend les présences, le président vérifie le quorum, il est atteint, la réunion est officialisée.

Étaient présents :

- M. Francis Ouimette FMSQ
- M. Martin Girard MGMX
- M. Sylvain Grisé Club Enduro Matawinie
- Mme Diane Lauzon Club Quad Iroquois
- M. Gabriel Ménard Club Quad Iroquois
- M. Jim Forbes Club Quad Matawinie
- Mme Dominique Lefebvre Club Quad Matawinie
- M. Marius Murray Club Quad (VTT) Les Nord-Côtiers
- M. Robin Boucher Club VTT Mitis Inc

Invité :

- M. Benoit Dumais Services comptables Dumais Ouellette
- M. François Cominardi Confédération Motocycliste du Canada

FQMHR,

- M. Alain Desmeules Président
- M. Olivier David-Corbeil Trésorier
- M. Pier-Luc Gagnon Secrétaire
- M. Alain Rochefort Administrateur
  
- M. Benoit-Gilles Depont Directeur général
- M. Michel Brault Adjoint directeur général

**AGA-2022-01 – Le quorum étant atteint, la réunion est officialisée.**

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour.

Proposé par : Mme Diane Lauzon

Secondé par : M. Robin Boucher

**AGA-2022-02 – Sur proposition dûment faite et appuyée, l’ordre du jour est adopté. La proposition est adoptée à l’unanimité.**

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 20 mars 2021

Il est proposé d’exempter la lecture du procès-verbal du 20 mars 2021 étant donné que tous l’ont reçu et lu avant la réunion.

Proposé par : M. Gabriel Ménard

Secondé par : M. Martin Girard

**AGA-2022-03 – Sur proposition dûment faite et appuyée, la lecture du procès-verbal du 20 mars 2021 est exemptée. La proposition est adoptée à l’unanimité.**

Ensuite, il est proposé d’adopter le procès-verbal du 20 mars 2021.

Proposé par : M. Gabriel Ménard

Secondé par : M. Pier-Luc Gagnon

**AGA-2022-04 – Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 20 mars 2021 est adopté sans modification. La proposition est adoptée à l’unanimité.**

5. Suivi de l’assemblée générale annuelle du 20 mars 2021

Le président M. Alain Desmeules dit qu’il n’y a aucun point en suivi de l’assemblée générale annuelle du 20 mars 2021.

6. Présentation du bilan financier au 31 décembre 2021

Le Trésorier M. Olivier David-Corbeil informe les membres de l’assemblée que le rapport financier en date du 31 décembre 2021 se trouve aux pages 32 à 44 du cahier du délégué. Il invite ensuite M. Benoit Dumais, CPA Auditeur, CA des Services comptables Dumais Ouellette à présenter le rapport financier.

M. Dumais mentionne aux membres de l’assemblée que son cabinet a procédé à une mission d’examen qui comprend le bilan au 31 décembre 2021, les états de résultats, l’évolution des actifs nets, les résultats, les flux de trésorerie et la ventilation des charges. Il passe en revue le rapport financier et dit que nous terminons l’année avec un surplus de 55 456 \$. Il termine en disant qu’au cours de l’examen, il n’a rien relevé qui lui porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FQMHR au 31 décembre 2021. M. Benoit Dumais et le directeur général M. Benoit-Gilles Depont répondent ensuite aux diverses questions des membres.

7. Nomination de la firme de vérificateurs pour l’année 2022

Le trésorier M. Olivier David-Corbeil informe les membres présents à l’assemblée que lors de la réunion du conseil d’administration du mercredi 16 mars 2022, il a été résolu de reconduire la firme

AGA 19 mars 2022

de vérificateurs Services comptables Dumais Ouellette pour l'année 2022, et de procéder avec une mission d'examen.

Le Trésorier M. Olivier David-Corbeil dépose la recommandation d'utiliser les services de la firme de vérificateurs Services comptables Dumais Ouellette pour l'année 2022 et de procéder avec une mission d'examen. Il mentionne que M. Benoit Dumais a une très bonne connaissance de l'environnement de la fédération et qu'il maîtrise bien notre dossier.

Proposé par : M. Gabriel Ménard

Secondé par : M. Robin Boucher

**AGA-2022-05 – Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'utiliser les services de la firme de vérificateurs Services comptables Dumais Ouellette pour l'année 2022 et de procéder avec une mission d'examen. La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 8. Élections

Le directeur général M. Benoit-Gilles Depont informe les membres qu'il y a deux postes à combler en 2022 : les postes d'administrateurs membre club sentier et membre parc récréatif.

Il dit qu'il a reçu un seul bulletin de mise en candidature pour le poste de membre club sentier. Que M. Alain Desmeules du Club Quad de la Matanie est élu au poste d'administrateur club sentier pour les deux prochaines années.

Il dit qu'il a reçu un seul bulletin de mise en candidature pour le poste de membre parc récréatif. Que M. Olivier David-Corbeil de Xtown est élu au poste d'administrateur parc récréatif pour les deux prochaines années.

## 9. Commentaires et suggestions des membres

Le président M. Alain Desmeules demande aux membres s'ils ont des commentaires ou suggestions à formuler.

Des discussions ont pris place sur :

La vente du nombre des droits d'accès en 2021 qui a augmenté de 50% comparativement à 2020. La grande majorité des membres du Club Enduro Matawinie qui offre un réseau de sentiers techniques n'avaient jamais acheté un droit d'accès auparavant. La fédération encourage les clubs sentiers à développer des sections de sentiers techniques qui peuvent s'ajouter au réseau de sentiers existants. L'espace membre des organismes et le suivi en direct de la vente en ligne des droits d'accès. La raison principale qui ne permet pas d'inclure l'assurance en responsabilité civile au droit d'accès FQMHR est que 50% des motocyclistes possèdent des motocyclettes routières de type aventure et ne nécessitent pas l'achat d'assurance supplémentaire.

Le développement et la disponibilité de plus en plus de modèles de motocyclette électrique. La collecte d'information relative au réseau électrique des parcs récréatifs, et si inexistantes de la disponibilité avoisinante d'un réseau électrique.

La problématique de circulation en sentiers de motocyclettes équipées d'un ski et d'une chenille, ce type de véhicule étant interdit en sentiers de quads.

La promotion du programme d'aide financière et de la formation en secourisme gratuite. La mise en place de rencontre virtuelle afin d'apporter du soutien et de l'accompagnement aux organismes qui ont de la difficulté à remplir une demande d'aide financière.

10. Mot de la fin

Le président M. Alain Desmeules remercie les membres pour leurs présences et leurs commentaires à l'assemblée et leur souhaite une bonne saison 2022.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever la séance à 14h15.

Proposé par : M. Gabriel Ménard

Secondé par : M. Marius Murray

**AGA-2022-06 – Comme tous les points à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé et dûment appuyé que la présente rencontre soit levée à 14h15. La proposition est adoptée à l'unanimité.**